



**Livradois-
Forez** PARC NATUREL
REGIONAL
EN AUVERGNE
MAISON DU TOURISME

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ

MARDI 03 OCTOBRE 2023

COMPTE-RENDU

Fait à Saint-Gervais-sous-Meymont,
le 10 octobre 2023

La Présidente de la Maison du tourisme

Corinne MONDIN

PARTICIPANTS

Membres de droit

- Céline AUGER - Communauté de communes Billom communauté
- Tony BERNARD - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Frédéric CHONIER - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Pierre CONTIE - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Jean DELAUGERRE - Communauté de communes Billom communauté
- Chantal FACY - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Guy GORBINET - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Alain MOLIMARD - Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Corinne MONDIN - Parc naturel régional Livradois-Forez
- Pierre ROZE - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne
- Patrick SAUZEDDE – Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

Membres actifs

- François ANSEL - Village de vacances Les demeures du lac.
- Bernard AUROY - Randonnée en Livradois-Forez
- Georges CHAMPAIN - Gîte des Erables
- Marie-Paule DAUPHIN – Route des Métiers
- Alain NÉRON - Domaine du Faux Martel

Autre participant

- Benoît BARRÈS – Maison du tourisme du Livradois-Forez

EXCUSÉS / ABSENTS

- Arnaud DE CADIER DE VEAUCE - Château des Martinanches, pouvoir à Georges Champain
- Pierre DUBOST - Café Le Central, pouvoir à François Ansel
- Jean JALLAT - Les Champs d'Ail de Billom, pouvoir à Alain Néron
- Christine MILLER - Moulin de la Passerelle, pouvoir à Alain Néron

- Nicole BOUCHERAT - Les Marguerites du Lotz
- Bernard BÉRAUD – Communauté de communes Ambert Livradois Forez
- Michelle CIERGE - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Annick FORESTIER - Communauté de communes Entre Dore et Allier
- Valérie GOBILLARD - Le Clos Goëlle
- Cyril GUGLIELMO – Restaurant Le Gaspard des Montagnes
- Didier LAMBERT – Centre historique du monde des Sapeurs-Pompiers
- Bernard LORTON - Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

ORDRE DU JOUR

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- I - Bilan de la saison touristique estivale
- II - Bilan de la mission coaching / organisation de la Maison du tourisme
- III - Appel d'offre « Élaboration du schéma de développement touristique durable de la destination Livradois-Forez »

Pôle accueil – information – relations locales

- IV - Évolution des modalités de diffusion du magazine de destination

Pôle marketing

- V - Participation aux salons touristiques

Pôle relations clients et relations commerciales

- VI - Projet de convention avec le CSE Michelin et l'association Inter-Parcs du Massif central (IPAMAC)

Pôle administration

- VII - Acquisition de matériel informatique

B - INFORMATIONS

Pôle accueil – information – relations locales

- VIII - Bilan des journées du patrimoine
- IX - Mise en place de modules informatifs sur les sites internet des opérateurs touristiques.
- X - Nouveaux topo-guides locaux de randonnée
- XI - Lettre aux maires « randonnée »
- XII - Guide du partenaire 2024
- XIII - Démarche qualité : audits préalables

Pôle marketing

- XIV - Lonely Planet
- XV - Bilan intermédiaire des relations presse
- XVI - Bilan des campagnes de communication de juin, juillet et août
- XVII - Etude AURA / PNR (fréquentation, emplois et capacités touristiques)

Pôle relations clients et relations commerciales

- XVIII - Accompagnement des territoires à la mise en marché d'un séjour touristique par Aura Tourisme
- XIX - Bilan de la journée avec les GDF
- XX - Le guide de sensibilisation pour la réservation en ligne

Pôle administration

- XXI - Remboursement des frais de déplacement des membres du conseil d'administration

A – AFFAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

I – BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE ESTIVALE (INFORMATION)

Élue référente : Corinne MONDIN

Le bilan de la saison touristique estivale est présenté sur le site internet (espace pro) :

- le communiqué : <https://www.vacances-livradois-forez.com/wp-content/uploads/2023/09/communiqué-bilan-saison-touristique-lf-2023.pdf> ;
- le bilan détaillé de saison : <https://www.vacances-livradois-forez.com/wp-content/uploads/2023/09/bilan-de-la-saison-touristique-2023.pdf>.

Il a été réalisé à partir de :

- un recueil des données des enquêtes nationales ;
- une enquête de conjoncture en ligne auprès des prestataires touristiques du Livradois-Forez ;
- une enquête de satisfaction auprès des visiteurs des BIT ;
- une enquête en ligne auprès des conseillers en séjour de la Maison du tourisme.

Une présentation a été faite en séance.

II – BILAN DE LA MISSION DE COACHING / ORGANISATION DE LA MAISON DU TOURISME (INFORMATION)

Élue référente : Corinne MONDIN

La Maison du tourisme a réalisé en 2021 un diagnostic de son organisation et de son management grâce à l'appui d'un cabinet spécialisé dans le coaching des organisations. Ce travail a permis d'élaborer des pistes d'amélioration.

Depuis, un travail de mise en œuvre de ce plan a été lancé.

Les objectifs étaient notamment les suivants :

- l'appropriation des enjeux de la transformation avec l'ensemble de l'équipe ;
- l'accompagnement du comité opérationnel (COMOP) pour faire évoluer le positionnement des managers (responsables de pôle, managers de destination) ;
- l'évolution des collaborations entre élus et techniciens ;
- l'évolution des méthodes et outils d'entretien d'évaluation des agents ;
- l'évolution des méthodes de gestion de projet impliquant plusieurs intervenants.

Cécile Willk-Fabia, de l'agence Chemin d'entreprise, a accompagné cette mutation de la Maison du tourisme depuis plus de 2 ans. Ce travail prendra fin lors d'un séminaire de toute l'équipe technique le 12 octobre prochain.

Une présentation du travail réalisé au cours de ces 2 dernières années a été faite en séance.

III – APPEL D'OFFRE "ÉLABORATION DE LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DURABLE DE LA DESTINATION LIVRADOIS-FOREZ (INFORMATION)

Élu.e référent.e : Corinne MONDIN

La stratégie 2022-2027 de la Maison du tourisme prévoit qu'elle accompagne les 5 collectivités membres à élaborer un schéma de développement touristique de la destination.

Finalement c'est le syndicat mixte du PNR qui, avec l'appui technique de la Maison du tourisme organisera la mise en place de ce schéma.

Le syndicat mixte du PNR a lancé la consultation. Le cahier des charges, élaboré en concertation avec les différents EPCI, est consultable ici : [CCTP - Schéma de développement touristique durable de la destination Livradois-Forez - Août 2023.pdf](#)

Le marché public a été diffusé le 30 août et les offres des prestataires sont à remettre pour le 16 octobre 2023.

La démarche devrait débuter en début d'année 2024.

IV – ÉVOLUTION DES MODALITÉS DE DIFFUSION DU MAGAZINE DE DESTINATION

Élu.e référent.e : Céline Auger

Le dernier conseil d'administration du mois de juin avait décidé d'inscrire au prochain ordre du jour les modalités de diffusion du magazine pour voir dans quelles mesures des frais d'envoi pourraient être évités.

Actuellement le magazine est diffusé de la façon suivante :

Destinataires	Modalités	Quantité	Périodes	Coût de diffusion pour la MDT (hors RH)
Prestataires touristiques	Envoi d'un 1 exemplaire papier (avec d'autres supports) par courrier.	Environ 1 500 (dont 300 partenaires de la MDT).	Dès la sortie du magazine (début avril)	2 426 HT (La Poste).
	Stock dans les BIT que les prestataires viennent récupérer avec les autres documents (base : bon de commande). Organisation d'une tournée de livraison de tous les BIT (environ 5)	Environ 10 000	Printemps	Frais de déplacement
Maires Partenaires Annonces publicitaires	Envoi d'un 1 exemplaire papier (avec d'éventuels autres supports) par courrier.	Environ 600	Dès la sortie du magazine (début avril)	938 HT (La Poste).
Commerces et mairies (volontaires)	Tournée des commerces et mairies (avec mise en place d'un présentoir). 1 à 2 tournée/an	Environ 2 500		Frais de déplacement
Visiteurs	Envoi à la demande (tél, courrier, site internet, etc.)	Environ 500	Toute l'année	Coût d'envoi unitaire : 5,36 TTC Coût annuel : 1 924 € (2022, tout envoi confondu, avec autres documents)
	Mise à disposition dans les BIT et accueil hors les murs	Environ 10 000	Toute l'année	-
Structures touristiques et offices de tourisme 63, 42, 03	Participation de la MDT à 3 bourses d'échange de documentation. Commandes préalables des structures	Environ 1 500	Printemps	Frais de déplacement

Tout public	Mise en ligne sur le site internet	Environ 300 consultations	Toute l'année	-
Grands événements	Diffusion du magazine sur le stand de la MDT et commande de magazine par les organisateurs d'événements (hors stock pris dans les BIT)	Environ 2 500 + diffusion sur le stand MDT	Toute l'année	Frais de déplacement

Pour faire quelques économies, le conseil d'administration apporte les modifications suivantes :

- ne plus diffuser le magazine par courrier aux prestataires touristiques non partenaires de la Maison du tourisme ;
- laisser la possibilité aux partenaires de ne plus accepter la réception de documentation papier ;
- faire payer la diffusion par courrier pour toute demande de visiteurs à la mise en ligne du nouveau site internet ;
- et autorise la présidente à signer toute convention afférente.

V – PARTICIPATION DE LA MAISON DU TOURISME À DES SALONS TOURISTIQUES

Élu référent : Alain Néron

Il vous est proposé la participation de la Maison du tourisme aux salons suivants :

1 – Salon "Origine Auvergne"

L'agence organisatrice d'événementiels, GL Events, inaugure cette année à la Grande Halle de Clermont-Ferrand le salon "Origine Auvergne" (24-26 novembre) <https://www.origine-auvergne.fr/evnement> dédié à la promotion de l'économie auvergnate autour de 5 univers : gastronomie, artisanat & boutiques, culture & tourisme, innovation, emploi & formation.

Pour cette première édition, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme étudie la mise en place d'un stand Puy-de-Dôme (thématique tourisme) au sein du Pôle "Découverte", et envisage de mettre à la disposition des offices de tourisme qui le souhaitent une banque au sein de cet espace, afin de promouvoir l'offre de vos territoires auprès d'une clientèle de proximité.

La participation à l'organisation de ce salon est gratuite.

Plusieurs partenaires de la Maison du tourisme sont déjà inscrits (Les Trains de la Découverte - AGRIVAP, Mus'Energie, la coutellerie Robert David, les nectars d'Isalys). Par ailleurs, la Maison du tourisme de la Haute-Loire, avec laquelle plusieurs actions sont en cours de réalisation, sera présente.

2 – Salon des voyages

En janvier 2024, un nouveau salon régional s'ouvrira à Clermont-Ferrand (les 20 et 21 janvier, à Polydôme) : le salon des Voyages (salondesvoyages.fr).

Dédié à l'univers du tourisme, il propose une nouvelle formule hybride en matière de communication digitale : son organisatrice, Jessica Pommier, est une blogueuse professionnelle, qui propose de relayer les initiatives des participants auprès de sa communauté. (Facebook : 39 k de Followers, Instagram : 38,1 k de Followers).

Du voyage local à côté de chez soi au bout du monde, les visiteurs viendront à la rencontre des professionnels du tourisme pour programmer leurs prochaines vacances dans un environnement festif.

Cet évènement réunit les agences de voyage, offices de tourisme français et étrangers, hébergeurs, équipementiers, transporteurs, accessoiristes et services dédiés au voyage, et un public ciblé 30-50 ans familial.

A ce jour, le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et la Région AuRA n'ont pas fait part de leur souhait d'y participer.

Cette opération de promotion pourrait être proposée à certains des prestataires partenaires de la Maison du tourisme afin de mutualiser son coût, estimé à environ 2 500 € HT (inscription, forfait de location d'un espace 6 m², communication et animation d'un atelier pendant le salon). Les conditions de participation des prestataires restent à préciser. L'objectif serait de mutualiser le stand avec 3 prestataires avec le plan de financement prévisionnel : contribution d'environ 1875 euros des prestataires (625 euros*3) ; 625 euros de la Maison du tourisme

3 – Roc d'Azur

Le projet de fédération et de regroupement des synergies entre les centres VTT et les collectivités et offices de tourisme partenaires de « Destination grand air » est une réelle opportunité pour l'ensemble des acteurs de la filière. Il devrait permettre de mieux faire reconnaître la destination « Grand air » comme l'un des phares pour la pratique du VTT en Auvergne-Rhône Alpes et plus globalement en France.

La Maison du tourisme du Livradois-Forez est partenaire de ce projet et souhaite contribuer, comme tous les autres partenaires, activement à son développement. D'ailleurs, la promotion de l'espace VTT a été inscrite dans le plan marketing de la Maison du tourisme du Livradois-Forez et adoptée au printemps pour la période 2023-2027.

La Maison du tourisme a été sollicitée cette année pour participer et co-financer la participation au salon Rock d'Azur. Après l'expérience de l'an dernier, il avait été convenu qu'une organisation plus collégiale et structurée puisse être mise en place cette année. Pour diverses raisons, cela n'a pu être le cas.

Par ailleurs, on peut regretter le coût élevé consacré à l'opération et le fait que le stand ne soit pas sur celui de la région associant tous les autres territoires.

Compte-tenu de ces éléments, la Maison du tourisme du Livradois-Forez ne souhaite évidemment pas se désolidariser de la démarche collective, et propose :

- de faire confiance à ses partenaires pour représenter l'ensemble de la destination – par conséquent, aucun agent ne se déplacera sur site lors du salon.
- de contribuer financièrement tout de même à 50 % du coût initial par partenaire arrondi à 1500 euros HT.

Coût global de l'opération :

- Origine Auvergne 0 €
- Salon des Voyages : 2 500 € HT
- Roc d'Azur : 1 500 € HT

Total : 4 000 € HT

Plan de financement :

- Partenaires : 1 875 € HT
- Maison du tourisme : 2 125 € HT

Le conseil d'administration décide

- **de participer aux salons Origine Auvergne, Salon des voyages, Roc d'Azur pour un montant prévisionnel de 4 000 euros HT ;**
- **de conditionner la participation au Salon des voyages à la participation de 3 prestataires touristiques volontaires pour un montant prévisionnel de 1 875 euros HT ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute inscription afférente.**

VI - PROJET DE CONVENTION CSE MICHELIN – IPAMAC

Élue référente : Annick FORESTIER

Cette année, le collectif de partenaires associé à la vente de séjours packagés auprès des adhérents du CSE Michelin, regroupe les 4 organismes touristiques suivants :

- La route des villes d'eau, Massif central,
- La Maison du tourisme du Pilat,
- L'office de tourisme Millau grands Causses,
- La Maison du tourisme du Livradois-Forez.

La volonté du CSE Michelin est d'augmenter le nombre de séjours « expérientiels » en intégrant annuellement un nouveau territoire de PNR partenaire par l'intermédiaire de l'association Inter-Parcs Massif central.

Compte tenu de l'engagement des territoires et du développement du collectif, il devient nécessaire de poser un cadre plus formel pour harmoniser les pratiques entre les différents territoires et les engagements de chacun, via une convention de partenariat.

Cette convention, qui n'engendre aucun coût pour les partenaires précise : les modalités de sélection des territoires ; le cahier des charges des produits à créer ; une fiche type de présentation des produits touristiques ; les modalités de conventionnement entre les territoires et les prestataires touristiques ; les principes de calcul des tarifs ; les temps d'échange et de concertation entre les partenaires ; etc.

Le conseil d'administration autorise à l'unanimité la présidente à signer cette convention.

VII – MATÉRIEL INFORMATIQUE

Élue référente : Corinne MONDIN

Sur un parc informatique d'environ 40 ordinateurs, la Maison du tourisme a besoin de renouveler régulièrement son matériel. Il serait nécessaire cette année d'acquérir 2 ordinateurs portables en remplacement de matériel de plus de 5 ans.

Le conseil d'administration décide à l'unanimité

- **d'engager la dépense liée à l'acquisition de 2 ordinateurs portables pour un montant maximum provisionnel de 1 850 € HT ;**
- **d'autoriser la présidente à signer toute convention afférente.**

B – INFORMATIONS

VIII – BILAN DES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Élu.e référent.e : Céline Auger

La Maison du tourisme a réalisé un guide des animations "spécial journées européennes du patrimoine" pour le week-end des 16 et 17 septembre. Il a été imprimé à la demande dans les bureaux d'information touristique, diffusé à l'ensemble des acteurs touristiques du Livradois-Forez ; il est téléchargeable sur le site internet : [Journées Européennes du Patrimoine en Livradois-Forez \(calameo.com\)](https://calameo.com).

La Maison du tourisme a également proposé des visites thématiques à l'occasion de ces journées. En partenariat avec la ville de Thiers, la Maison du tourisme a programmé 4 visites guidées samedi 16 et dimanche 17 septembre à 11h30 et 15h30, gratuites et réservables en ligne, autour de la thématique définie par le Ministère de la culture pour valoriser le caractère "vivant" du patrimoine.

Ainsi, le quartier du Moûtier, sa foire et ses alentours ont été mis en avant avec de nombreuses animations. Lien pour télécharger le programme édité par la ville de Thiers : [Journées Européennes du Patrimoine \(calameo.com\)](https://calameo.com)

Le bilan sera diffusé en séance.

IX – MISE EN PLACE DE "MODULES INFORMATIFS" SUR LES SITES INTERNET DES OPÉRATEURS TOURISTIQUES

Élu.e référent.e : Céline Auger

La Maison du tourisme met en place un nouveau service pour les acteurs touristiques qui en font la demande. Ainsi, les prestataires touristiques peuvent insérer dans leur site internet un module qui permet :

- soit d'afficher les animations que les internautes peuvent filtrer par dates, thèmes et lieu. Exemple de la chambre d'hôtes La Bridamie : <https://labridamie.fr/activites-livradois-forez.html>;
- soit d'afficher les hébergements disponibles de la région. Exemple de la finale du championnat de France des rallyes : [Hébergement - Finale des rallyes 2023 \(finale-rallyes-2023.fr\)](https://finale-rallyes-2023.fr).

Ce dispositif nécessitant l'accompagnement de l'agent chargé des outils numériques, il est important que les prestataires touristiques en fassent la demande afin de planifier la programmation informatique nécessaire.

X – NOUVEAUX TOPOGUIDES LOCAUX DE RANDONNÉE

Élu.e référent.e : Bernard Auroy

La Maison du tourisme du Livradois-Forez en partenariat avec l'association RELF et le Parc soutient les communautés de communes dans la réalisation de topoguides locaux. Pour l'année 2023, de nouveaux topoguides ont vu le jour sur le secteur Ambert Livradois-Forez : la Vallée de l'Ance (paru avant la saison) et Olliergues (paru en août). Deux autres topoguides sont en préparation pour une sortie fin 2023/début 2024 sur les secteurs des communautés de communes Entre Dore et Allier et Billom communauté.

XI – LETTRE AUX MAIRES “RANDONNÉE”

Élu.e référent.e : Bernard Auroy

Une lettre signée conjointement par l'association RELF et la Maison du Tourisme sera envoyée courant octobre 2023 aux maires du territoire. Elle vise à expliquer pour les 127 communes du territoire la gestion de la randonnée. Elle les informera de chaque itinéraire présent sur leur commune avec le nom et coordonnées du baliseur qui en a la charge. En complément, une petite fiche récapitulative rando est incluse, détaillant en quelques chiffres et images l'offre randonnée en Livradois-Forez.

XII – GUIDE DU PARTENAIRE 2024

Élu.e référent.e : Céline Auger

La Maison du tourisme réalise un guide du partenaire pour présenter l'ensemble des services que les prestataires touristiques peuvent utiliser lors de la souscription au pack partenaire. Les services proposés pour 2024 ont été approuvés lors du dernier conseil d'administration.

Le guide est téléchargeable sur le site internet à partir de l'espace pro et sur le site internet dédié à la vente du pack partenaire. Il sera également imprimé en version papier pour faciliter le démarchage des partenaires. En raison de la réduction budgétaire, le guide sera imprimé en 150 exemplaires (contre 1 500 l'an passé).

Lien pour télécharger le guide du partenaire 2024 :

<https://partenaires.vacances-livradois-forez.com/wp-content/uploads/2023/08/guide-partenaire-2024.pdf>

XIII – DÉMARCHE QUALITÉ : AUDITS PRÉALABLES

Élu.e référent.e : Céline Auger

La Maison du tourisme s'est engagée dans la démarche qualité tourisme. Elle sera auditée au cours de l'été 2024 prochain. Début septembre 2023, le nombre de critères conformes s'élève à 66% (au lieu des 85 % minimum requis). Les évolutions ont récemment porté sur les critères suivants :

- système d'écoute client (critères éliminatoires) ;
- développement durable ;
- la boutique qui reste à finaliser pour la rendre conforme.

D'autres actions sont à mener pour gagner en qualité d'accueil comme la posture d'accueil et la finalisation du système de téléphonie. Un important travail sur la structure documentaire sera à réaliser à l'automne.

La priorisation des actions est dorénavant déterminée selon les coefficients des critères.

Avant la réalisation de l'audit il est prévu :

1/ Un audit partagé entre les offices de tourisme de Loire-Forez et la Maison du tourisme du Livradois-Forez. Le principe serait que chaque OT puisse évaluer le travail de son voisin. Cette démarche est volontaire et n'engendre pas de coût.

2/ Réalisation d'un audit blanc

Cet audit sera réalisé par un cabinet spécialisé pour évaluer plus finement l'impact des aménagements (ou non aménagements) des différents bureaux. Il se tiendra en 2 séances de 2 jours avec des

rencontres avec les agents techniques de la Maison du tourisme et des audits mystères (visites de BIT, appels téléphoniques, demande d'information via les réseaux numériques, etc.).

XIV – LONELY PLANET

Élu référent : Alain Néron

Le webzine "Lonely Planet" a mis à jour, le 31/07, un article dans lequel le Livradois-Forez est classé à la 3e place des "10 lieux ignorés des touristes" <https://www.lonelyplanet.fr/article/france-10-lieux-ignores-des-touristes>

La genèse de cet article s'impose : il s'agit d'un article paru dans le magazine Lonely Planet, à l'initiative d'un accueil de presse Régional qui avait promu l'Auvergne, ses volcans et ses autres territoires insoupçonnés, il y a quelques années déjà.

Plusieurs articles, déclinés du reportage initial, avaient mis en valeur le Livradois-Forez sur ce même Webzine, notamment après la sortie de la période de crise sanitaire. L'article remis à jour propose de découvrir des "pépites" françaises méconnues, qui sont exclues des hauts lieux touristiques généralement sur-fréquentés pendant la période estivale. Ceci pour jouer l'opposition avec la médiatisation, accrue cet été, des destinations de vacances en bord de mer ou en bord d'océan, et des reportages diffusés pendant les épisodes de canicule.

Le Livradois-Forez n'est désormais plus du tout ignoré des touristes, et il peut être fier de figurer aux côtés de Molène, de la montagne Corse, des Cévennes, des plages du Cotentin ou de l'arrière-pays varois dans ce topito aux photos magnifiques, qui appelle à une autre forme de tourisme, plus contemplatif et surtout plus rafraichissant.

XV – BILAN INTERMEDIAIRE DES RELATIONS PRESSE

Élu référent : Alain Néron

1 - Reportages TV

- « Télématin » et « La matinale » : balade à Ambert avec visite au Château de Mons. Diffusion le 2 juin sur France 2.

- « En Vadrouille » France 3 : reportage au Château de Mons (qui propose une nouvelle animation autour de l'univers des « mangas ») et au Jardin pour la Terre (avec une superbe nouvelle programmation estivale).

- "Invitation au voyage" Arte : reportage-documentaire autour des couteaux Le Thiers® et Laguiole® tourné en Livradois-Forez. (montage en octobre pour une diffusion début 2024).

2 - France Bleu Pays d'Auvergne

Une série d'interviews "en direct" programmées et préparées en partenariat avec la Maison du tourisme

Un événementiel partenarial : le marché des savoir-faire organisé le 13/07 au château d'Aulteribe par l'agence Départementale de Gîtes de France, le réseau de La Route des Métiers et la Maison du tourisme) : Interview de Yvon BEC (Président des Gîtes de France)

De nouveaux événementiels

- le Festival Auzel'La Culture Interview de Pascal DAUPHIN (Président de l'association)
- le festival de la Dentelle / couvige à Arlanc Interview de France BOURNET (Directrice artistique & médiatrice culturelle)

Les animations estivales des réseaux partenaires et des partenaires touristiques de la Maison du tourisme :

- le réseau de la Route des Métiers (animations estivales, etc.) et actualités du château des Martinanches Interview d' Arnaud de Cadier de Vauce (membre de l'association)
- les visites du Pays d'Art et d'Histoire (et réservation "en ligne") Interview de Denis CIBIEN (médiateur culturel au PAH)
- le moulin Richard-de-Bas (visites et animations estivales) Interview de Emmanuel KERBOURC'H (Directeur Général)
- les animations de La Catiche (au lac d'Aubusson, à ILOA et au plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle) et les animations estivales proposées par le réseau "Sur les pas de Gaspard" Interview de Raphaëlle PLANAS (animatrice et médiatrice à l'environnement)
- les prestations de découvertes "nature" et de randonnées par le Bureau des AMM "A pas de Lynx" Interview de Nathanaël LEFEBVRE (AMM et médiateur à l'environnement)
- les programmes des Journées Européennes du patrimoine proposés par le Pays d'Art et d'Histoire de Billom Interview de Anne COGNY (Animatrice de l'architecture et du patrimoine au PAH), par le musée de la Céramique à Lezoux Interview de Fabienne GATEAU (Directrice), et animations d'automne proposées par le musée de la Coutellerie à Thiers Interview de Valérie VIGIER (responsable du musée)
- les visites guidées de villes de la Maison du tourisme (réservables en ligne) par Marie CORNEE alias "Maria Craft" Interview de "Maria Craft"
- les balades nature & patrimoine et la randonnée en Livradois-Forez proposées par la Maison du tourisme Interview de Antoine HORTEUR

XVI – BILAN DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION DE JUIN, JUILLET ET AOUT

Élu référent : Alain Néron

De la pleine nature, univers de communication promu en juin et en août, à l'art de vivre, en juillet, retrouvez les bilans complets des campagnes de communication :

<https://www.vacances-livradois-forez.com/espace-pro/loffice-de-tourisme-2/planification-editoriale/>

XVII – ETUDE AURA / PNR

Élu référent : Alain Néron

Cette étude, parue le 25/05/2023, porte sur les Parcs naturels régionaux d'Auvergne Rhône-Alpes, leur fréquentation touristiques, les emplois et capacités touristiques :

<https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/la-frequentation-touristique-des-parcs-naturels-regionaux/>

Quelques chiffres :

21 % de la fréquentation touristique régionale se déroule dans les PNR

54,2 millions de nuitées touristiques rassemblées dans les PNR de la Région

56 % de la fréquentation annuelle est concentrée de mai à septembre inclus

Et pour aller plus loin, une autre enquête très intéressante, à laquelle le Livradois-Forez a participé, l'étude des clientèles touristiques des PNR :

<https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/comment-concilier-laccueil-des-touristes-et-la-preservation-de-lecosysteme>

XVIII – ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES A LA MISE EN MARCHÉ D'UN SÉJOUR PAR AURA TOURISME

Élue référente : Annick Forestier

Dans le cadre de la structuration de promotion des filières « Rando et Vélo », AURA Tourisme a lancé en octobre dernier une mission pour mieux connaître l'état de la mise en production de l'offre en Région.

Il a été envisagé d'accompagner 10 territoires ayant une faible (ou moindre) notoriété pour créer des séjours de pleine nature et répondant à un cahier des charges avec l'appui de 2 agences de voyage participantes (Allibert Trekking et Kipik Conseils).

Ce travail a permis de mettre sur pied un séjour en vélo en Livradois-Forez qui sera visible en complément des actions de communication de la Maison du tourisme :

- sur la plateforme « Partir ici » ;
- via un plan de promotion print et/ou digital menée par la région Auvergne au printemps prochain ;
- éventuellement dans le nouveau catalogue d'Allibert Trekking, tour opérateur et agence de voyages spécialisés dans le voyage d'aventure. Réponse dans le courant de l'automne.

XIX – BILAN DE LA JOURNÉE DE PARTENARIAT AVEC LES GÎTES DE FRANCE DU PUY-DE-DÔME

Élue référente : Annick Forestier

Cette année, le relais des Gîtes de France du Puy-de-Dôme a souhaité inviter ses clients et adhérents à une rencontre estivale, au château d'Aulteribe, sur le territoire du Livradois-Forez.

La préparation d'un événementiel a été réfléchi et mis en place conjointement entre les Gîtes-de-France, la route des métiers et la Maison du tourisme.

Autour des animations proposées par le château d'Aulteribe : visite du monument et marche contemplative guidée en forêt, un grand marché artisanal a eu lieu et a rassemblé de nombreux artisans de la route des métiers et du Livradois-Forez.

Le bilan de l'opération a été jugé très positif pour l'ensemble des partenaires.

XX – PARUTION DU GUIDE DE SENSIBILISATION À LA RÉSERVATION EN LIGNE

Élue référente : Annick Forestier

Dans le cadre de l'accompagnement des prestataires touristiques au passage au numérique, un programme d'actions, entièrement gratuit, a été mis en place par la Maison du tourisme du Livradois-Forez.

A ce programme d'actions vient d'être rajouté un guide de sensibilisation à la vente en ligne abordant principalement les points suivants : les solutions de vente en ligne, la distribution de l'offre, les formations et informations à connaître.

Au travers 23 fiches, il est désormais possible d'avoir tous les éléments nécessaires à une meilleure compréhension des outils de réservation et du choix de diffusion de l'offre.

Ce guide est à disposition sur le site de la Maison du tourisme, en téléchargement, partie « pour les Pro » : <https://www.vacances-livradois-forez.com/espace-pro/services-de-vente-en-ligne/>

**XXI – REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DEPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

Élue référente : Corinne MONDIN

Aucune demande de remboursement de frais de déplacement n'a été présentée depuis le dernier conseil d'administration.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

03 octobre 2023

RÉSOLUTIONS

Nombre de participants à la réunion : 17

Nombre de votants présents : 16

Nombre de voix (présents et représentés) : 20

Le quorum d'1/2 de 28 (14) est atteint.

1^{ère} RÉSOLUTION / Affaire IV :

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

2^{ème} RÉSOLUTION / Affaire V :

Salon Origine Auvergne

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

Salon des Voyages

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

Salon Rock d'Azur

Pour	16
Contre	2
Abstention	2

3^{ème} RÉSOLUTION / Affaire VI :

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

4^{ème} RÉSOLUTION / Affaire VII :

Pour	20
Contre	0
Abstention	0

